

Politique salariale 2008

La Provocation

Nous ne nous attarderons pas sur les mesures d'accompagnement : ticket CESU, prise en charge des abonnements CUB et SNCF et la modification par avenant de l'accord d'intéressement. Ces dernières n'ont rien à faire dans le cadre d'une négociation de politique salariale.

Ajoutons pour les collaborateurs l'augmentation de 0,5% de la prime d'ancienneté pour ceux ayant une ancienneté de 28 ans et 1% pour 29 ans et au-delà.

Par contre, au moment où toutes les organisations syndicales vont avoir à se prononcer sur la signature du nouvel accord 2008, il nous a paru nécessaire de regrouper certains éléments.

Mesures de l'accord sur la politique salariale 2007	
Collaborateurs	<p><u>Augmentations générales</u> : 1,5%</p> <p>1,2% au 01/01/07 0,3% au 01/09/07</p> <p>Augmentation minimale (talon) 33 €</p> <p><u>Augmentations individuelles</u> : 1,4 % au 01/07/07</p>
Cadres :	<p><u>Augmentations individuelles</u> : 3,2%</p> <p>Si AI mini de 1,5% au 01/07/07</p> <p>Versement d'une prime en mars 2007 de 4% des éléments permanents du salaire du mois précédent.</p>

Tableau d'évolution des propositions de la direction de SPS pour la politique salariale 2008

	Réunion du 09/01/08	Réunion du 16/01/08	Réunion du 22/01/08	Réunion du 29/01/08
Collaborateurs	<p><u>AG</u> : 1,1% au 01/01/08</p> <p><u>AI</u> : 1,1% au 01/07/08</p>	<p><u>AG</u> : 1,2% au 01/02/08</p> <p><u>AI</u> : 1,3% au 01/07/08</p>	<p><u>AG</u> : 1,4% au 01/02/08</p> <p><u>AI</u> : 1,3% au 01/07/08</p> <p>Si AI, mini de 0,6%</p>	<p><u>AG</u> : 1,6%</p> <p>1,4% au 01/02/08 0,2% au 01/09/08</p> <p>Talon : 35 € . . . ou 40€</p> <p><u>AI</u> : 1,3% au 01/07/08</p> <p>Si AI, mini de 0,6%</p> <p>Avec plancher 12,60€</p>
Cadres	<p><u>AI</u> : 2,4% au 01/07/08</p>	<p><u>AI</u> : 2,8% au 01/07/08</p>	<p><u>AI</u> : 3,2% au 01/07/08</p> <p>Si AI, mini de 1,5%</p> <p>Quota à 7%</p>	<p><u>AI</u> : 3,2% au 01/07/08</p> <p>Si AI, mini de 1,7%</p> <p>Quota à 5%</p>

Au 1^{er} coup d'œil, nous pouvons faire le bilan entre l'accord 2007 et celui présenté pour 2008.

Collaborateurs	<p>Augmentation générale : +0,1%</p> <p>Talon : + 2 € . . . ou +7€</p> <p>Augmentation Individuelle : -0,1%</p>
Cadres	<p>Quota des non-augmentés ramené à 5%</p> <p>Mini AI de 1,5% à 1,7%</p> <p>Suppression de la prime de 4% versée en mars 2007</p>

La direction a mené une négociation comme elle les aime, toujours dans le même registre. Elle fait une proposition en dessous de tout. Ensuite, elle donne l'impression de mener une négociation, mettant en avant des « avancées significatives ». **En conclusion, rien n'a changé. La politique salariale 2008 qu'elle propose est du même tonneau que l'an passé.**